



**Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec**

L'HUMAIN. AVANT TOUT.

Déplacement de travailleurs sociaux vers les GMF : fragilisation de l'offre de services sociaux généraux?

Montréal, 30 mars 2016 - L'OTSTCFQ reconnaît la pertinence du déplacement de certains professionnels, dont des travailleurs sociaux, au sein des GMF dans une perspective d'interdisciplinarité (comme dans les écoles ou autres milieux de vie ou de soins). Toutefois, l'OTSTCFQ a toujours soutenu que cela ne devait pas se faire au détriment des services sociaux généraux offerts en CLSC et ailleurs dans les CISSS, lesquels sont déjà insuffisants. En ce sens, les professionnels déplacés en GMF devraient être remplacés. Nous nous inquiétons de l'impact sur les services sociaux en santé mentale, en déficience physique et intellectuelle, auprès des personnes âgées, en famille/enfance/jeunesse et pour les personnes les plus vulnérables, mais plus spécifiquement pour les services sociaux généraux.

Il est essentiel que la planification des services et l'encadrement clinique et administratif des travailleurs sociaux, au sein des GMF, soient assurés par des professionnels et des gestionnaires des établissements du réseau et pas uniquement par le ou les médecins gestionnaires du GMF. Nous comprenons que ces professionnels seront sous la responsabilité des CISSS et CIUSSS, en ce qui concerne l'encadrement de la pratique, mais sous la responsabilité des GMF sur une base fonctionnelle, d'où cette possibilité de double contrainte entre un employeur qui exige la qualité et un GMF qui distribue les requêtes. Il est également primordial de s'assurer l'arrimage des activités professionnelles des travailleurs sociaux avec les autres ressources de la communauté (programmes des CISSS, autres services publics, organismes communautaires, etc.).

Ce dossier porte un enjeu crucial : l'administration des services dispensés par les travailleurs sociaux dans une perspective d'autonomie professionnelle, d'approche populationnelle et d'accessibilité territoriale en fonction des besoins locaux. Pour nous, il est clair que seul le réseau public est en mesure de garantir cette autonomie professionnelle et cette accessibilité territoriale. À l'inverse, on peut craindre que dictées par les médecins propriétaires de cliniques privées et les besoins de leurs clientèles, les priorités soient complètement différentes.

L'OTSTCFQ demande à rencontrer le ministre Gaétan Barrette

Pour faire le point sur ce dossier et pour aborder d'autres éléments en lien avec la pratique professionnelle des travailleurs sociaux, le président de l'OTSTCFQ, M. Claude Leblond, T.S., demande une rencontre avec le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette.